



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 19 septembre 2019

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	18
PRESENTS	15
VOTANTS	16
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
12 septembre 2019	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>	
- 7 OCT. 2019	
Codification : 9.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 3 OCT. 2019 et publication du  - 4 OCT. 2019 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	
	

L'an deux mille dix-neuf, le **dix-neuf septembre**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze septembre deux mille dix-neuf** s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Christian MATRAS, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS (arrive à 20h10), Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Jérôme RACINE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Samuel CATELAND Patricia PERRET (arrive à 20h15) et Julia WILMET.

**Absente avec excuse :** Maryline PHILIPPE-HENRIQUES donne pouvoir à Patricia PERRET

**Absents sans excuse (= sans pouvoir) :** Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Antoine DUPIN

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Christine VALADE

**OBJET : 2019-038 : convention de partenariat avec le Département de la Loire pour le fonctionnement d'une bibliothèque / médiathèque publique**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec le Département de la Loire pour le fonctionnement de la bibliothèque / médiathèque de Perreux, qui est classée au niveau B3 de la typologie des bibliothèques publiques.

Cette convention, établie pour une durée de 3 ans, définit les conditions d'octroi de l'aide technique du Département et, en contrepartie, les obligations / engagements de la commune (locaux, formation du personnel, budget d'acquisitions annuel minimum ...).

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20190919-2019-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2019

Publication : 04/10/2019

- **D'approuver** la convention de partenariat avec le Département de la Loire pour le fonctionnement de la bibliothèque / médiathèque publique de Perreux.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à la signer ainsi que tous documents et actes afférents.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 25 septembre 2019

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20190919-2019-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2019

Publication : 04/10/2019